

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 43

**MINISTERE
DE LA PROMOTION DE LA
FEMME ET DE LA FAMILLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	8
2.1.	PROGRAMME 573: DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	9
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	12
2.2.	PROGRAMME 574: APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	20
2.3.	PROGRAMME 575: PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	31
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	32
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	43
3.3.	PERSPECTIVES	44

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

Ladite loi énonce dans son article 22 que le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux.

Cet article induit l'élaboration et la présentation des Rapports Annuels de Performance des administrations (RAP). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la première grande évaluation a été effectuée sur les programmes par les administrations elles-mêmes. Elle a permis au système d'être en accord avec la loi en rendant compte de ce qui avait été prévu dans les Projets de Performance des Administrations (PPA), de se rendre compte des avancées mais surtout de mieux appréhender les difficultés existantes.

En effet, le RAP est un document élaboré par un ministère rendant compte, pour chaque programme de l'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement prévus dans la loi de finance de l'année n-1. Il présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'un programme et alloués à une politique publique ; bref, il est une évaluation du PPA.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparaît plus que jamais incontournable et le Rapport Annuel de Performance en est l'outil privilégié en matière d'évaluation des politiques publiques.

Outre la note explicative, Il est articulé en trois parties :

- le contexte, qui met en exergue la synthèse de la stratégie, la contribution attendue des administrations dans les stratégies nationales, notamment le DSCE. Il présente par ailleurs le domaine d'intervention et revient sur les performances antérieures. Il s'achève par la présentation du contexte de l'exécution des programmes ;
- l'état de mise en œuvre des programmes : cette partie présente la performance des programmes et de leurs actions, tout en mettant en exergue les objectifs, indicateurs et cibles, et les coûts de réalisation ;
- le bilan stratégique et les perspectives : cette partie établit le rapprochement entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique du Ministère, ressort les leçons apprises et présente les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le projet de performance du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) est un outil programmatique en matière de promotion de la femme et du genre, ainsi que de protection de la famille et des droits de l'enfant. Il s'intègre dans la stratégie de développement des services sociaux qui vise à « **permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, dans le cadre du renforcement des ressources humaines et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique** ».

Ainsi, les priorités du MINPROFF concernent :

- la promotion de la femme et de la dimension genre dans tous les secteurs de la vie nationale;
- la promotion et la protection de la famille et des droits de l'enfant.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.

A ce titre, il est chargé :

- de veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme ;
- de veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans tous les domaines d'activités ;
- d'étudier et de soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi de la femme dans tous les secteurs d'activités ;
- d'étudier et de proposer les stratégies et mesures visant à renforcer la promotion et la protection de la famille ;
- d'étudier et de proposer les mesures visant à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, ainsi qu'avec toutes les organisations nationales et internationales de promotion de la femme.

Il exerce la tutelle sur les structures de formation féminine, à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

En cohérence avec les orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et celles de la Stratégie de Développement des Services Sociaux (SDSS), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, dont l'objectif est de promouvoir « **une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome; une famille stable et harmonieuse** », a focalisé sa contribution pour l'accélération de la croissance économique, l'augmentation de

la production et la création des emplois sur trois (03) programmes, à savoir :

- Promotion de la femme et du genre;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant;
- Appui institutionnel et gouvernance.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois (3) programmes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte ci-après :

- la mise en œuvre du programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- l'adoption au niveau international de cadres stratégiques et normatifs relatifs aux droits de l'homme mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- l'adoption d'un nouveau Code Pénal, qui renforce le cadre juridique national de promotion et de protection des droits de la femme, de l'enfant et de la famille ;
- la mise en œuvre de projets structurants ayant un impact sur les femmes et les familles ;
- la prise en charge des contingences inhérentes à la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord;
- la mise en œuvre du Plan triennal spécial jeune ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ;
- la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

L'année 2018 aura également été marquée par:

- le contexte sociopolitique dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- la gestion des problèmes liés aux mouvements migratoires ;
- la persistance des problèmes d'insécurité dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord avec pour conséquence, l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes constitués en majorité de femmes et d'enfants;
- la poursuite de l'effort d'arrimage au budget programme;
- la poursuite du déploiement des services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national ;
- le déficit d'espace de travail, tant au niveau des services centraux que des services déconcentrés.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 573

DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS
DE L'ENFANT

Responsable du programme

KOUKREO

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme 573 est de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie familiales.

OBJECTIF	contribuer au développement et au renforcement de la stabilité de la famille	
Indicateur	Intitulé:	proportion de familles stabilisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	85.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 989 714 000	CP 989 714 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	KOUKREO,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 573 a été exécuté en 2018 dans un contexte général marqué par de nombreux facteurs qui fragilisent la cohésion et la stabilité des familles, entre autres : la persistance des pesanteurs socioculturelles discriminatoires, l'amplification de nouveaux types de familles, la persistance de la pauvreté au sein des familles, l'effritement des valeurs morales et socioculturelles, l'insuffisance de l'offre des services sociaux de base. Par ailleurs, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation politique en République Centrafricaine et des exactions de la secte terroriste BokoHaram a aggravé la vulnérabilité des populations, en particulier les familles déplacées. En outre, l'influence des réseaux sociaux et des médias réduit la communication au sein des familles et accentue les risques de conflits et de violences familiales et conjugales.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 573 est de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie familiales. Les actions réalisées en 2018 ont permis d'atteindre cet objectif à plus de 100%. En effet, la poursuite de l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué à la réduction des violences domestiques et à la sensibilisation des familles, des fiancés et des mariés sur les droits et devoirs des conjoints. L'octroi des aides et secours aux personnes et familles indigentes et nécessiteuses et le renforcement des capacités des veuves à la création des AGR a permis le développement de microprojets générateurs de revenus et la prise en charge de certains besoins essentiels des familles indigentes.

Par ailleurs, les familles, les groupes et les communautés ont été sensibilisés sur la promotion de la santé familiale, la prévention du VIH, du SIDA et des IST et sur l'adoption des pratiques

familiales essentielles, en vue de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Concernant la promotion et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation au respect des droits fondamentaux de l'enfant.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2 497 290 familles bénéficiaires de séances d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale et de sensibilisation sur les droits de l'enfant	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	561,18 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 492 664 398	CP 492 664 398
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 497 049 602	Ecart CP 497 049 602
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 200 247 887	CP 194 790 870
TAUX DE CONSOMMATION	40,64 %	39,54 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies, entre autres l'implication des médias.	
PERSPECTIVES 2019	Il s'agira de poursuivre la mise en œuvre des trois actions du Programmes, à savoir : - Promotion et protection de la famille ; - Mobilisation des communautés pour la santé et les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) ; -Promotion et protection des droits de l'enfant	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE

Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies, entre autres l'implication des médias.

OBJECTIF	Prévenir les dysfonctionnements au sein des familles							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de familles bénéficiaires des sessions d'éducation pré-nuptiales, matrimoniales et familiales et sensibilisation sur les droits de l'enfant				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 104,14%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		33864.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		75000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		78 110					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	414 238 000	414 238 000	250 400 000	250 400 000	129 000 000	126 556 000	51,51 %	50,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la perte des valeurs morales, la persistance des unions libres et des violences domestiques et conjugales, les conflits intergénérationnels, les déplacements des populations et la déstabilisation des familles par la situation sociopolitique dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale auprès de 77141 personnes ; - l'appui à la célébration collective de 2 773 mariages : - l'octroi des aides et secours à 2 573 familles et personnes indigentes et nécessiteuses ; - la vulgarisation du Code Pénal auprès de 1 932 057 personnes et familles ; - le traitement de 969 cas de conflits conjugaux et familiaux ; - le renforcement des capacités de 1543 veuves à la création des AGR ; - la formation de 25 responsables des services déconcentrés de la Région du Sud sur l'encadrement des familles.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies, entre autres l'implication des médias.							

Perspectives 2019	Il est envisagé: - l'appui et l'accompagnement des couples en vue de la régularisation des unions libres ; - l'appui à la réalisation des Activités Génératrices de Revenus des veuves ; - l'assistance aux personnes et familles indigentes, nécessiteuses et en contexte humanitaire ; - la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ; - l'intensification de la vulgarisation du Code Pénal dans ses dispositions relatives à la famille et aux droits de l'enfant; - le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale ; - la mise en œuvre du plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales.
-------------------	--

Action 02 MOBILISATION DES COMMUNAUTES POUR LA SANTE ET LES PFE

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du bien-être de la famille								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de familles mobilisées pour les PFE et la sollicitation des services de santé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 409,31%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		125684.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		300000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		613 975						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	272 238 000	272 238 000	108 684 999	108 684 999	29 243 488	27 560 471	26,9 %	25,36 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la persistance des violences domestiques et conjugales, des pratiques culturelles néfastes à la santé de la mère et de l'enfant favorisant un taux élevé de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- le renforcement de la sensibilisation des familles et des communautés pour la promotion de la santé familiale, soit 612 895 familles et personnes touchées ; - l'octroi des aides et secours à 08 personnes opérées dans le cadre de la mission MERCYSHIPS; - la formation de 60 personnels de santé des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sur la prise en charge des survivantes des VBG ; - la formation de 35 responsables et formateurs des CPFF en éducation sexuelle intégrée ; - la formation de 20 membres de clubs des hommes engagés dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua sur la stratégie d'implication des hommes dans la lutte contre la mortalité maternelle ; - la formation de 30 points focaux genre sur la stratégie genre, les Pratiques Culturelles Néfastes(PCN) et les nouvelles orientations du MINSANTE sur le « test and treat »; - l'élaboration d'une feuille de route pour l'institutionnalisation de la stratégie d'implication des hommes ; - le plaidoyer en direction de 203 Leaders Traditionnels et Religieux en faveur de la lutte contre les CN à la santé de la mère et de la fille ; - la formation à l'Education Sexuelle Intégrée "ESI" auprès de 623 apprenantes des CPFF des régions de l'Est, du Centre et de l'Adamaoua ; - la sensibilisation de 101 apprenants des CPFF du département du Mfoundi sur la féminisation du VIH/SIDA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats escomptés ont été atteints grâce aux actions de mobilisation communautaire développées dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et celles de sensibilisation en faveur de l'ESI. En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge. Il est important de relever que ces résultats ont été atteints grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers								

Perspectives 2019	Il est envisagé: - le renforcement de la sensibilisation en faveur de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles ; - la mise en œuvre du plan sectoriel femmes/familles de lutte contre le VIH/SIDA, du Plan opérationnel de lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile, du Programme National de lutte contre la malnutrition et du Programme National de lutte contre la drogue ; - l'octroi des aides et secours aux personnes opérées dans le cadre de la Mission humanitaire MERCY SHIP.
-------------------	--

Action 03 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

OBJECTIF	Vulgariser les instruments et les mécanismes de protection de l'enfant								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes sensibilisées au respect des droits de l'enfant.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 515.77%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		35623.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		150000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1 805 213						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	303 238 000	303 238 000	133 579 399	133 579 399	42 004 399	40 674 399	31,44 %	30,45 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par les transformations sociales et les effets pervers des réseaux sociaux qui dégradent la qualité des relations au sein de la famille. A cela s'ajoute l'appropriation insuffisante par les communautés des instruments juridiques de protection de l'enfance. En outre, la résurgence de l'insécurité dans la Région de l'Adamaoua, la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la persistance des crises humanitaires dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ont exacerbé la violation des droits de l'enfant.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- la vulgarisation des instruments juridiques relatifs à la protection des droits de l'enfant auprès de 1 798 789 personnes et familles ; - l'appui à la production de 1 242 actes de naissance au profit des enfants du Département du Nyong et Kellé; - la formation de 400 leaders et relais communautaires, du personnel de santé et des accoucheuses traditionnelles à l'enregistrement des naissances, la lutte contre les violences, l'exploitation, l'abandon et les mariages d'enfants dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est ; - l'organisation de foras d'expression l'intention de 4 782 jeunes sur les violences et les mariages d'enfants dans les Régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Sud et du Centre; - la validation des normes et standards applicables aux crèches et haltes garderies.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies, entre autres l'implication des médias.								
Perspectives 2019	En 2019, il est envisagé : - l'élaboration et la validation du plan d'actions national budgétisé de la campagne de l'Union Africaine pour mettre fin aux mariages d'enfants ; - la dissémination des résultats de l'étude sur les normes sociales en matière de mariages d'enfants dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ; - le renforcement de la communication pour le changement de comportement en faveur du respect des droits de l'enfant, y compris dans les régions concernées par l'urgence humanitaire ; - le renforcement de l'encad familial des adolescents et du dialogue intergénérationnel ; - la vulgarisation des instruments juridiques et des mécanismes de protection de l'enfant; - la poursuite du renforcement des capacités des intervenants sociaux en matière de protection de l'enfant ; -le suivi du fonctionnement des crèches et haltes garderies.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 574

APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Responsable du programme

MOUSSA AOUDOU

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme support du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance. Pour atteindre cet objectif, il a été retenu 11 indicateurs correspondant aux 11 actions suivantes:

- Coordination et suivi des activités des Services du MINPROFF ;
- Etudes stratégiques et planification au MINPROFF ;
- Gestion financière et budgétaire au MINPROFF ;
- Développement du Système d'Information statistique au MINPROFF ;
- Amélioration du cadre de travail au MINPROFF ;
- Développement des ressources humaines au MINPROFF ;
- Développement des TIC au MINPROFF ;
- Contrôle et audit interne au MINPROFF ;
- Conseil juridique au MINPROFF ;
- Communication et relations publiques au MINPROFF ;
- Gestion des ressources documentaires au MINPROFF.

OBJECTIF	renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	88.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 062 739 500	CP 2 062 739 500
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOUSSA AOUDOU,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 574 a été mis en œuvre dans un environnement influencé par : la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions ; la difficulté d'implémentation du dialogue de gestion ; l'application du décret n°2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ; l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services; le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés ; l'insuffisance quantitative et qualitative du personnel.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2018 est de 94,73 %. Cette performance est due à l'intensification de la coordination et de la supervision des services, à la systématisation de la planification et à une meilleure gestion des ressources humaines.

En outre, il faut évoquer l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats, de la Réforme budgétaire et l'intensification des actions de promotion de la bonne gouvernance.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	94,73 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	99,72 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 539 360 028	CP 1 539 360 028
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 523 379 472	Ecart CP 523 379 472
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 444 427 782	CP 1 438 419 782
TAUX DE CONSOMMATION	93,83 %	93,44 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat du Programme a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux actions programmées.	
PERSPECTIVES 2019	Il est envisagé la poursuite de la mise en œuvre des actions du Programme que sont : - Coordination et suivi des activités des Services du MINPROFF ; - Etudes stratégiques et planification au MINPROFF ; - Gestion financière et budgétaire au MINPROFF ; - Développement du Système d'Information statistique au MINPROFF ; - Amélioration du cadre de travail au MINPROFF ; - Développement des ressources humaines au MINPROFF ; - Développement des TIC au MINPROFF ; - Contrôle et audit interne au MINPROFF ; - Conseil juridique au MINPROFF ; - Communication et relations publiques au MINPROFF ; - Gestion des ressources documentaires au MINPROFF.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place de dispositif de pilotage sur la performance au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94,23%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		94,23%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	523 267 000	523 267 000	367 702 426	367 702 426	362 522 426	362 354 426	98,59 %	98,55 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats et du budget programme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la tenue de 49 réunions hebdomadaires de coordination ; - le suivi hebdomadaire de la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'actions ; - la tenue de 02 réunions d'évaluation de la feuille de route ; - les visites des services ; - l'actualisation des outils de pilotage de la performance ; - l'organisation de la Conférence annuelle des Responsables des Services centraux et déconcentrés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de l'action a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux activités programmées.							
Perspectives 2019	En 2019 il est envisagé : - la tenue des réunions de coordination ; - l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ; - le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du Plan d'action 2019 ; - l'organisation des réunions du dialogue de gestion ; - les visites des services ; - l'actualisation et l'édition du Manuel des Procédures Administratives et du Guide de l'Usager.							

Action 02 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils/documents de planification, de programmation, et de budgétisation produits par an dans les délais au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	93 320 500	93 320 500	64 588 587	64 588 587	64 588 587	64 588 587	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par l'entrée en vigueur du deuxième triennat consacrant la budgétisation par programme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2017 ; - la revue /actualisation des programmes ; - l'actualisation du CDMT 2019-2021 ; - l'élaboration du Plan d'Actions du MINPROFF 2018.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus ont été atteintsgrâce à l'appropriationdes outils et du processus de planification en vigueur.								
Perspectives 2019	Les activités ci-après sont envisagées : - l'élaboration du CDMT 2020-2022 ; - la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF; - l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2018 ; - l'élaboration du Plan d'Actions du MINPROFF 2019.								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes au MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de document financier et budgétaire produits par an et dans les délais au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	85 837 500	85 837 500	71 834 213	71 834 213	71 834 213	71 434 213	100 %	99,44 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du budget programme et le développement de l'application PROBMIS.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées sont : - l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2019 ; - l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2017 (RAP) ; - le suivi des engagements budgétaires; - la budgétisation des dépenses de l'année budgétaire 2019 du chapitre 43 (production du PTA) et le passage du MINPROFF pour la justification de cette budgétisation au MINFI, à l'Assemblée Nationale et au SENAT; - l'accompagnement des ordonnateurs ; - le suivi et l'évaluation de l'exécution du budget.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ces résultats ont été atteints grâce à l'appui des expertsdu MINFI, MINMAP et du MINEPAT et l'appropriation des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.								
Perspectives 2019	Il estprévu: - la production du RAP 2018 ; - l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2020 ; - le suivi des engagements des Budgétaires; - l'accompagnement des ordonnateurs.								

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de productions statistiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 652 000	18 652 000	0	0				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la fin du PARFIP et le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités ci-après ont été réalisées : - l'élaboration d'un canevas de collecte de données pour les Délégations Régionales du MINPROFF ; - l'élaboration d'une feuille de route en vue de la mise en place d'un système d'information statistique au MINPROFF.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités susvisées ont été réalisées avec à l'appui des partenaires.							
Perspectives 2019	il est envisagé l'élaboration d'un répertoire des indicateurs genre sensible.							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Améliorer la proportion des personnes disposant d'un poste de travail fixe								
Indicateur	Intitulé:		Nombres de bâtiments des services centraux et déconcentrés construits ou réhabilités et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		15.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	774 157 500	774 157 500	710 307 746	710 307 746	623 180 500	623 180 500	87,73 %	87,73 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action s'est effectuée dans un environnement national particulièrement contraignant avec un resserrement des dépenses budgétaires et la priorité accordée aux projets structurants.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées dans cette action ont été : - la sécurisation du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux ; - la réhabilitation du Cabinet de Madame le Ministre, des Délégations Régionales du Centre, du Nord-Ouest et du Sud, de la Délégation Départementale de la Momo et l'équipement de la Délégation d'Arrondissement de Dzeng; - l'acquisition de 05 motos Tout Terrain ; - l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour les descentesdu Ministre sur le terrain ; - l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le pool de missions des responsables des Services centraux ; -l'acquisition du matériel informatique au profit des services centraux et déconcentrés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats attendus ont été obtenus, grâce au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP.								
Perspectives 2019	Le MINPROFF entend poursuivre l'amélioration du cadre de travail de son personnel par : - l'acquisition des ordinateurspour les services centraux et déconcentrés ; - l'acquisition du matériel roulant au profit des Responsables des services centraux et déconcentrés ; - la réhabilitation de la Délégation Régionale du Nord, des Délégations Départementales du Nyong et So'o , Sanaga Maritime, Mayo Louti et de la Vallée du Ntem.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Améliorer qualitativement les ressources humaines du MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel du MINPROFF ayant bénéficié d'un renforcement de capacité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,83%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		44,92						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	339 560 000	339 560 000	200 167 670	200 167 670	197 542 670	192 102 670	95 %	95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est menée conformément à l'exigence des renforcements permanents des capacités du personnel de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - l'actualisation du fichier solde et personnels de l'Etat ; - le renforcement des capacités de31 responsables sur l'élaboration et le traitement des actes relatifs à la gestion des carrières, de la solde et des pensions et le management et le leadership dans les organisations; - la formation bilingue de 43 personnels des Services centraux; - la formation de 249 responsables en matière d'éthique et de déontologie administrative, de communication non violente et gestion de la colère et de pilotage de la performance ; - l'élaboration du plan de formation.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les résultats ont été atteints grâce à l'utilisation judicieuse des ressources disponibles.								
Perspectives 2019	- Les activités ci-après sont prévues : - la formation continue du personnel ; - l'actualisation du fichier solde et personnels de l'Etat ; - la poursuite de la formation du personnel en Genre et Développement ; - la formation bilingue du personnel des services centraux ; - la formation des responsables en matière de collecte de données statistiques ; - l'élaboration du plan de formation.								

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur du MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2015				83,33%		
	Valeur de référence:		25.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	24 663 000	24 663 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par l'absence d'un schéma directeur au MINPROFF.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la mise à jour permanente du site web ; - l'inventaire et la maintenance de premier niveau du parc informatique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été obtenus, grâce à l'utilisation efficace et efficiente des ressources et à l'appui de l'ANTIC et du MINPOSTEL.								
Perspectives 2019	En 2019, Il sera question : - de la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ; - del'élaborationd'un schéma directeur informatique et desécurisation du Système d'Information du MINPROFF ; - de la formation du personnel à l'utilisation des TIC.								

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINPROFF							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission d'inspection produits au MINPROFF par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	122 657 500	122 657 500	91 759 386	91 759 386	91 759 386	91 759 386	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par : - l'appropriation approximative par le personnel des exigences de la Gestion Axée sur les Résultats - les difficultés liées au transfert de certaines compétences aux communes dans le cadre de la décentralisation ; - l'insuffisance des ressources financières et humaines mises à disposition par rapport aux missions dévolues aux structures de terrain.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités ci-après ont été réalisées : - l'organisation des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services au niveau central et dans les Régions du Nord, de l'Est et de l'Ouest ; - le suivi et le contrôle des projets de construction financés par le BIP ; - l'évaluation des performances des services; - le suivi de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans les CPFF du Département du Mfoundi.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat a pu être atteint, en dépit de l'insuffisance des ressources humaines et financières, grâce à une bonne planification des activités.							
Perspectives 2019	En 2019 il est prévu : - l'organisation des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services, au niveau central et dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Sud, du Littoral ; - l'organisation du coaching anti-corruption ; - le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides dans les CPFF du Département du Wouri.							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des lois et règlements au MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projet textes élaborés au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		0.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	11 994 500	11 994 500	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécutée dans un contexte marqué par le développement du contentieux administratif.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la défense des intérêts du MINPROFF ; - la représentation du MINPROFF en justice ; - la mise en forme des projets de conventions de partenariat dans le domaine de la promotion et de la protection de la femme, de la famille et des droits de l'enfant.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont le fruit de la collaboration entre la Cellule Juridique et les autres structures.								
Perspectives 2019	En 2019, il sera question de la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF.								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées par le MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activité ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 51		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		65.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		72,85						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	19 326 000	19 326 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le développement des nouvelles formes de communication et l'insuffisance de la communication institutionnelle.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la production de 03 numérosde « Femmes et Familles Magazine » ; - la production de 20 émissions radiophoniques « Femmes, Familles et Société » ; - la couverture médiatique des activités menées par le MINPROFF (commémoration des journées, conférence-débat, tables rondes, audiences et autres rencontres) ; - la production et diffusion de spots radiophoniques de communication ; - la production des dossiers de presse ; - le reportage photos ; - l'alimentation et l'animation du site web.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats ont été atteints grâce à l'accroissement des ressources liées à la communication.								
Perspectives 2019	En 2019, il s'agira de : - l'intensification de la médiatisation des activités phares du MINPROFF ; - la production d'un Press-book ; - la production de quatre (04) numéros de « Femmes et Familles Magazine » ; - la production de 26 émissions radio « Femmes, Familles et Société » ; - la poursuite de l'alimentation du Site Web du MINPROFF.								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINPROFF								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de service disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINPROFF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	49 304 000	49 304 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un environnement marqué par : - l'insuffisance qualitative des ressources matérielles et humaines ; - l'insuffisance d'espace d'archivage ; - l'absence d'un système d'archivage numérisé.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités réalisées sont : - la gestion quotidienne du courrier ; - l'archivage des documents du MINPROFF.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont satisfaisants.								
Perspectives 2019	En 2019, il sera question de la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 575

PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO CALICE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Des progrès sensibles ont été réalisés en vue de l'atteinte de cet objectif. Les actions menées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale	
Indicateur	Intitulé:	- taux de prévalence des violences faites aux femmes - taux de représentation des femmes dans les postes de prise de décision - nombre de femmes et filles formées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	24.3700008392334
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	30.0
	Année cible:	2019
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 3 019 546 500	CP 3 019 546 500
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSOLO ASSEKO CALICE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 575 a été exécuté dans un contexte marqué, au plan international, par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Au plan national, le contexte a été marqué par : l'application du nouveau Code Pénal, qui comporte des dispositions spécifiques relatives à la promotion et à la protection des droits de la femme et à la prévention des violences et discriminations à son égard ; à la crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord, du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et les exactions de BokoHaram entraînant le déplacement de nombreuses familles ; la poursuite de la Campagne HeForShe ; la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; la mise en œuvre du Plan triennal spécial jeunes ; la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ; la mise en œuvre des projets relatifs à l'autonomisation économique de la femme ; l'élaboration des programmes pays de la FAO, du FIDA et du PAM.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Il a été question de lutter contre les VBG, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, la sensibilisation contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Mutilations Génitales Féminines, sur l'ensemble du territoire. En vue d'une meilleure représentativité des femmes

dans les instances décisionnelles, la troisième édition du “Palmarès genre des administrations publiques” a été produite, à titre de plaidoyer auprès des administrations. De même, des actions spécifiques ont été menées, dans le cadre de l'autonomisation économique des femmes et du renforcement de la couverture nationale en structures d'encadrement de la femme et de la famille. C'est ainsi que des milliers de femmes ont vu leurs capacités renforcées, des appuis multiformes ont été octroyés aux femmes et groupes de femmes, et certains CPFF ont été construits, réhabilités ou équipés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	28%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 425 383 547	CP 3 425 383 547
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -405 837 047	Ecart CP -405 837 047
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 861 066 382	CP 1 846 781 620
TAUX DE CONSOMMATION	54,33 %	53,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus ont été atteints, grâce à la synergie d'actions avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la promotion sociale de la femme et du genre. Les activités planifiées concernaient, pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques pour la promotion de l'égalité des sexes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des OSC ont ainsi permis de toucher les cibles dans les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte.	
PERSPECTIVES 2019	Il sera question de poursuivre la mise en œuvre des actions du Programme, à savoir : - Promotion et protection des droits de la femme ; - Institutionnalisation du genre ; - Autonomisation économique de la femme ; - Renforcement de la couverture nationale en structures d'encadrement de la femme et de la famille.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME								
OBJECTIF	lutter contre les VBG							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes prises en charge dans les centres d'accueil des femmes en détresse et des Gender desk				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94,71 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		1162.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		1884.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1775					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	551 566 750	551 566 750	813 932 200	813 932 200	775 883 201	775 683 201	95,32 %	95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action relative à la promotion et à la protection des droits de la femme s'est déroulée dans un contextemarqué par l'intensification de la réponse humanitaire pour la prise en charge holistique des VBG et des problèmes connexes dans le cadre de la lutte contre BokoHaram et la gestion du flux des réfugiés des pays voisins en crise humanitaire et politico-militaire et des déplacés internes, l'adoption du nouveau Code Pénal et du Plan d'Actions national de mise en œuvre des résolutions 1325 et connexes et l'actualisation des cadres opérationnels de protection des droits des femmes notamment, le manuel de formation politique révisédes femmes, la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre et leplan d'actions national de lutte contre les mutilations génitales féminines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la sensibilisation et le plaidoyer contre les violences faites aux femmes et aux filles, soit 127 255 personnes et familles ont été touchées; - la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes et du Code Pénal auprès de 1 932 057 personnes et familles ; - la vulgarisation du Plan d'action national de mise en œuvre des Résolutions 1325 et connexes, du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Femme - Paix et Sécurité; - la formation de 60 magistrats, 30 professionnels de médias, 30 gendarmes instructeurs /instructrices, 30 professionnels de de santé et 30 travailleurs sociaux à la prise en charge des VBG en contexte humanitaire; - l'élaboration d'outils de collecte de données sur les violences basées sur le genre ; - le renforcement des capacités des Points Focaux genre des administrations pour la lutte contre la féminisation du VIH-SIDA en lien avec les Violences Basées sur le Genre ; - l'accompagnement psycho-social des femmes, des filles et familles affectées par la situation socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - la poursuite de la mise en œuvre du Programme « accélération de la prévention et de la prise en charge holistique des survivantes des Violences Basées sur le Genre dans les Régions les plus affectées du Cameroun » ; - l'édition du manuel actualisée de formation politique des femmes ; - la poursuite du renforcement des capacités politiques des femmes ; - la poursuite de lasensibilisation des femmes et des filles en âge de voter à s'inscrire sur les listes électorales; - la mise en place des plateformes d'acteurs sur le genre et la participation politique dans les dix régions.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus ont été atteints, grâce à la synergie d'actions avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de la femme. En outre, le renforcement des capacités des fonctionnaires de police et des personnels judiciaires et des structures d'accueil des femmes victimes de VBG a contribué à l'amélioration de leur prise en charge, en particulier dans les zones d'urgence humanitaire.
Perspectives 2019	Les perspectives pour 2019 sont: - la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ; - la mise en œuvre du Programme d'Accélération de la prévention des VBG et la prise en charge holistique des survivantes dans les régions les plus affectées du Cameroun ; - la production des rapports-pays de mise en œuvre des plateformes mondiales, régionales et sous régionales signées par le Cameroun en matière de promotion et protection des droits de la femme ; - la vulgarisation des cadres opérationnels de promotion et de protection des droits de la femme (Code Pénal dans ses dispositions relatives aux droits de la femme et de la fille, plan d'action des résolutions 1325 et connexes, Stratégie nationale de lutte contre les VBG et Plan d'Action National de lutte contre les MGF); - la vulgarisation du Manuel de formation politique des femmes; - la mise en œuvre des cadres de coopération et de partenariat en matière de promotion et de protection des droits des femmes ; - l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les pratiques culturelles néfastes, les discriminations à leur égard et les atteintes à leurs droits fondamentaux ; - la mise en place de nouvelles structures de prévention et de prise en charge des survivantes de VBG - l'identification et le renforcement des capacités des femmes candidates aux élections ; - la mise en place de 03 maisons de refuge à Buéa, Limbé et à Bamenda.

Action 02 INSTITUTIONALISATION DU GENRE

OBJECTIF	Promouvoir la prise en compte du genre dans la vie politique								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'activités visant les femmes dans les programmes ministériels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 73,33%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2019						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		22						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	261 866 750	261 866 750	555 887 683	555 887 683	177 669 531	177 432 731	31,96 %	31 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action relative à l'institutionnalisation du genre s'est déroulée dans un contexte marqué par les hautes directives du Chef de l'Etat, relatives à la prise en compte du genre dans les budgets des administrations et de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat 2018. On peut également relever la poursuite de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine et de la Politique Nationale Genre et la persistance des écarts entre les hommes et les femmes dans les différents secteurs de la vie nationale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures ci-après ont été réalisées : - la vulgarisation de la troisième édition du Palmarès genre des administrations publiques et parapubliques ; - l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour l'implication optimale des hommes dans la promotion de l'égalité des genres et lutte contre les violences faites aux femmes à travers la CampagneHeForShe, soit 15 000 hommes et garçons supplémentaires inscrits ; - la mise en place des clubs genre danslesécoles et établissements d'enseignement secondaire des villes de Douala et Yaoundé ; - le plaidoyer en direction des responsables de la préparation du budget de l'Etat pour la budgétisation des activités inscrites dans le Plan d'Action Multi Sectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PAMS/PNG) ; - la sensibilisation des familles sur l'approche genre et l'accès équitable à l'éducation pour les filles et les garçons, plus de 600 personnes touchées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats de la mise en œuvre de l'action sont satisfaisants, malgré la modicité des ressources budgétaires. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Les activités planifiées concernaient, pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques pour la promotion de l'égalité des sexes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.								

Perspectives 2019	Les perspectives pour 2019 sont: - l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour l'implication optimale des hommes dans la promotion de l'égalité des genres et lutte contre les violences faites aux femmes à travers la Campagne HeForShe ; - le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de la PNG ; - le plaidoyer pour la mise en place des clubs genre dans les écoles, établissements d'enseignement secondaire et universitaires ; - la production de la 4^{ème} édition du Palmarès genre des administrations publiques et parapubliques ; - le suivi de l'intégration du genre dans les politiques, programmes et projet ; - l'organisation de 02 sessions de plaidoyer qu Senat et à l'Assemblées en direction des membres des commissions des lois sur la prise en compte du genre - l'actualisation du cahier de charges des Points Focaux Genre.
-------------------	---

Action 03 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME

OBJECTIF	Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes et filles formées en AGR				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 110,03%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		17137.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		50000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		22 006						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 683 613 000	1 683 613 000	1 533 063 664	1 533 063 664	892 693 664	880 845 702	58,22 %	57 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué parla persistance de la pauvreté chez les femmes, particulièrement en zone rurale. On peut également relever la forte présence des femmes dans le secteur informel (91,9% selon EESI 2) et leur faible accès à l'information, à la formation et au financement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la formation de 22 006 filles et femmes au montage et à la gestion des Activités Génératrices de Revenus, en techniques de production, transformation, conservation et commercialisation des produits agro-pastoraux; - la mise en place de 06 maisons digitales dans les CPFF ; - la formation de 80 formateurs et Responsables à la gestion de ces maisons digitales ; - la formation de 150 formateurs des CPFF et Responsables des services déconcentrés à la gestion de l'hygiène menstruelle ; - l'appui à 264 groupes de femmes en matériel agropastoral; et l'octroi d'appuis financiers à 66 autres et 1 337 femmes; - l'appui à l'organisation des foires permettant d'exposer le savoir-faire des femmes ; - la contribution à la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux ; - la mise en œuvre du projet d'appui au genre, au changement climatique et à l'agriculture (GCCASP) ; - le suivi du fonctionnement des CPFF des Régions de l'Ouest et du Littoral ; - la participation à la préparation de l'étude sur l'accès des femmes a la propriété foncière ; - la poursuite de la mise en œuvre du projet au "Genre et Accélération de l'Autonomisation Economique de la Femme" dans le cadre du Programme d'appui au secteur routier le long du tronçon Batchenga- Ntui - Yoko – Lena.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été atteints au-delà des prévisions grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.								

Perspectives 2019	Pour l'année 2019, il s'agira de réaliser les activités suivantes : - l'appui multiforme aux groupes de femmes ; - le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes et des filles ; - la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin et du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture ; - la poursuite de la mise en œuvre du projet «Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena» ; - la mise en œuvre du projet « Central AfricaBackbone » ou dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique à travers la connexion de 25 CPFF au réseau internet, la mise en place d'équipements informatiques et plaques solaires ; - la poursuite de la mise en place de « Maisons Digitales » dans certains CPFF; - l'appui au développement du football féminin ; le suivi du fonctionnement des CPFF.
-------------------	--

Action 04 RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE								
OBJECTIF	Accroître le nombre d'Unités Techniques Spécialiées (UTS) fonctionnelles							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'UTS construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		118.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	522 500 000	522 500 000	522 500 000	522 500 000	14 819 986	14 819 986	2 %	2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par une forte demande en structures d'encadrement de la femme et de la famille. En outre, le besoin d'encadrement de proximité de ces cibles constitue une préoccupation pour le Gouvernement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées ont principalement été : - la construction des CPFF de : Yaoundé 6, Bourha, Bamenda 1 ^{er} ; - l'achèvement du CPFF de Mbanga ; - l'équipement des CPFF de : Mbandjock, Nguelebock, Ndobiang, Muyuka, Bamusso, Biwong-Bulu, Olamze ; - la réhabilitation des CPFF de : Poli, Garoua, Yaoundé 4 ; - la sécurisation des CPFF de Bafia et Limbé.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats attendus ont été obtenus, grâce au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP.							
Perspectives 2019	En 2019, il sera question : - de construire les CPFF de Soa, Mvengue et Ekondo Titi; - de réhabiliter les CPFF de Yaoundé IV et d'Edea ; - de sécuriser les CPFF de Muyuka, de Tokomberé et de Petté ; - d'équiper les CPFF de Yaoundé 6, de Bourha, de Mbanga, de Kribi et de Bipindi.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du secteur social, en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille s'est fixé comme objectif stratégique : **« une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome, une famille stable et harmonieuse ».**

A cet effet, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée des trois programmes ci-après :

- Promotion de la femme et du genre ;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
- Appui institutionnel et Gouvernance.

L'a performance globale du MINPROFF s'apprécie au regard des résultats obtenus dans la mise en œuvre de chaque programme.

Développement de la famille et protection des droits de l'enfant

Le programme a pour objectif de contribuer au développement de la famille et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie familiales. Il est question de prévenir les dysfonctionnements au sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant. Les actions réalisées ont permis d'assurer un meilleur encadrement des familles ainsi qu'une meilleure appropriation des droits de l'enfant par les communautés. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué au renforcement des capacités des responsables du MINPROFF, à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des couples vivant en union libre en vue de la légalisation de leur union. Ainsi, le Ministère a apporté son appui à la régularisation de milliers d'unions et a octroyé des aides et secours aux familles nécessiteuses et personnes indigentes.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des intervenants sociaux et l'intensification des actions de mobilisation communautaire en faveur de la promotion des pratiques familiales essentielles ont permis d'apporter des réponses plus appropriées aux problèmes des familles.

En matière de protection des droits de l'enfant, les principaux instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux ont été vulgarisés auprès des populations cibles. En outre, des actions de plaidoyer en faveur de l'abandon des mariages d'enfants ont été menées auprès des parlementaires, des autorités administratives, des leaders traditionnels et religieux dans les zones de forte prévalence, pour susciter une réponse nationale concertée visant une meilleure protection de l'enfant.

Appui institutionnel et Gouvernance

Ce programme a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur, le taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF.

Au terme de l'année 2018 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du département ministériel, il se dégage un taux de réalisation de **94,73%**. Ce qui représente une performance remarquable permettant au MINPROFF, de se rapprocher de la cible projetée.

Cette performance a été atteinte grâce au renforcement des capacités et l'accompagnement des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des programmes. Ce qui a favorisé une meilleure appropriation par ceux-ci des techniques de la Gestion Axée sur les Résultats et des outils de pilotage de la performance.

Il y a cependant lieu de relever l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières qui constitue une entrave à la réalisation optimale des objectifs visés.

Promotion de la femme et du genre

Le programme se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Les actions réalisées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

Par ailleurs, dans une démarche participative et multisectorielle, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, la sensibilisation contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Mutilations Génitales Féminines, s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire. En vue d'un meilleur positionnement des femmes dans les instances décisionnelles, la troisième édition du "Palmarès genre des administrations publiques" a été produite. De même, des actions spécifiques ont été menées afin d'accélérer l'autonomisation économique des femmes. Dans ce sens, la construction de certains CPFF a été engagée, des espaces de cohésion sociale des femmes ont vu le jour, permettant d'offrir des services d'écoute/counseling et d'autres formes d'appuis aux survivantes des VBG.

3.2. LEÇONS APPRISES

La qualité du Rapport Annuel de Performance (RAP) est tributaire d'une bonne maturation des activités et tâches, d'une programmation pertinente et cohérente, d'une allocation adéquate des ressources et d'une mise en œuvre efficace.

Une bonne définition des indicateurs des programmes permet d'améliorer le suivi et l'évaluation des performances desdits programmes.

Aussi, l'absence de données statistiques ne facilite pas la détermination des valeurs de référence de certains indicateurs. D'où la nécessité de rendre opérationnel le Système d'Informations Statistiques du Ministère, à travers le renforcement de la collaboration avec les

institutions de production des statistiques à l'instar de l'Institut National de la Statistique, afin de favoriser la collecte régulière des données, de permettre l'élaboration des indicateurs sexospécifiques compte tenu des exigences inhérentes à l'approche genre et de renseigner fidèlement les indicateurs retenus.

Par ailleurs, le budget programme étant une construction permanente, il est nécessaire que le pilotage stratégique et opérationnel des programmes du Ministère soit maîtrisé par tous les acteurs de la chaîne, aussi bien au niveau central que déconcentré.

Une coordination cohérente des programmes est gage de l'efficacité du budget programme.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Le MINPROFF se propose, au cours de l'année 2019, de mener un certain nombre d'actions découlant des trois programmes mis en œuvre.

En ce qui concerne le développement de la famille et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier sera mis sur :

- l'appui et l'accompagnement des couples en vue de la régularisation des unions libres ;
- l'appui à la réalisation des Activités Génératrices de Revenus des veuves ;
- l'assistance aux personnes et familles indigentes, nécessiteuses et en contexte humanitaire ;
- la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ;
- l'intensification de la vulgarisation du Code Pénal dans ses dispositions relatives à la famille et aux droits de l'enfant ;
- le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale ;
- la mise en œuvre du plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ;
- le renforcement de la sensibilisation en faveur de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles ;
- la mise en œuvre du plan sectoriel femmes/familles de lutte contre le VIH/SIDA, du Plan opérationnel de lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile, du Programme National de lutte contre la malnutrition et du Programme National de lutte contre la drogue ;
- l'octroi des aides et secours aux personnes opérées dans le cadre de la Mission humanitaire MERCY SHIP ;
- l'élaboration et la validation du plan d'actions national budgétisé de la campagne de l'Union Africaine pour mettre fin aux mariages d'enfants ;
- la dissémination des résultats de l'étude sur les normes sociales en matière de mariages d'enfants dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ;
- le renforcement de la communication pour le changement de comportement en faveur du respect des droits de l'enfant, y compris dans les régions concernées par l'urgence humanitaire

- ;
- le renforcement de l'encadrement familial des adolescents et du dialogue intergénérationnel ;
- la vulgarisation des instruments juridiques et des mécanismes de protection de l'enfant;
- la poursuite du renforcement des capacités des intervenants sociaux en matière de protection de l'enfant ;
- le suivi du fonctionnement des crèches et haltes garderies.

S'agissant du programme Appui institutionnel et Gouvernance, il s'agira de conduire les actions suivantes :

- la tenue des réunions de coordination ;
- l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ;
- le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du Plan d'action 2019 ;
- l'organisation des réunions du dialogue de gestion ;
- les visites des services ;
- l'actualisation et l'édition du Manuel des Procédures Administratives et du Guide de l'Usager ;
- l'élaboration du CDMT 2020-2022 ;
- la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF ;
- l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2018 ;
- l'élaboration du Plan d'Actions du MINPROFF 2019 ;
- la production du RAP 2018 ;
- l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2020 ;
- le suivi des engagements des Budgétaires ;
- l'accompagnement des ordonnateurs ;
- l'élaboration d'un répertoire des indicateurs genre sensible ;
- l'acquisition des ordinateurs pour les services centraux et déconcentrés ;
- l'acquisition du matériel roulant au profit des Responsables des services centraux et déconcentrés ;
- la réhabilitation de la Délégation Régionale du Nord, des Délégations Départementales du Nyong et So'o , Sanaga Maritime, Mayo Louti et de la Vallée du Ntem ;
- la formation continue du personnel ;
- l'actualisation du fichier solde et personnels de l'Etat ;
- la poursuite de la formation du personnel en Genre et Développement ;
- la formation bilingue du personnel des services centraux ;
- la formation des responsables en matière de collecte de données statistiques ;
- l'élaboration du plan de formation ;
- la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ;
- l'élaboration d'un schéma directeur informatique et de sécurisation du Système d'Information du MINPROFF ;

- la formation du personnel à l'utilisation des TIC ;
- l'organisation des missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement des services, au niveau central et dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Sud, du Littoral ;
- l'organisation du coaching anti-corruption ;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative à Résultats Rapides dans les CPFF du Département du Wouri ;
- la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF ;
- l'intensification de la médiatisation des activités phares du MINPROFF ;
- la production d'un Press-book ;
- la production de quatre (04) numéros de « Femmes et Familles Magazine » ;
- la production de 26 émissions radio « Femmes, Familles et Société » ;
- la poursuite de l'alimentation du Site Web du MINPROFF ;
- la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires.

Pour ce qui est de la promotion de la femme et du genre, l'emphase sera mise sur l'accroissement des garanties d'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme par :

- la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ;
- la mise en œuvre du Programme d'Accélération de la prévention des VBG et la prise en charge holistique des survivantes dans les régions les plus affectées du Cameroun ;
- la production des rapports-pays de mise en œuvre des plateformes mondiales, régionales et sous régionales signées par le Cameroun en matière de promotion et protection des droits de la femme ;
- la vulgarisation des cadres opérationnels de promotion et de protection des droits de la femme (Code Pénal dans ses dispositions relatives aux droits de la femme et de la fille, plan d'action des résolutions 1325 et connexes, Stratégie nationale de lutte contre les VBG et Plan d'Action National de lutte contre les MGF) ;
- la vulgarisation du Manuel de formation politique des femmes ;
- la mise en œuvre des cadres de coopération et de partenariat en matière de promotion et de protection des droits des femmes ;
- l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les pratiques culturelles néfastes, les discriminations à leur égard et les atteintes à leurs droits fondamentaux ;
- la mise en place de nouvelles structures de prévention et de prise en charge des survivantes de VBG ;
- l'identification et le renforcement des capacités des femmes candidates aux élections ;
- la mise en place de 03 maisons de refuge à Buéa, Limbé et à Bamenda ;
- l'intensification de la sensibilisation et du plaidoyer pour l'implication optimale des hommes dans la promotion de l'égalité des genres et lutte contre les violences faites aux femmes à travers la Campagne HeForShe ;
- le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de la PNG ;

- le plaidoyer pour la mise en place des clubs genre dans les écoles, établissements d'enseignement secondaire et universitaires ;
- la production de la 4^{ème} édition du Palmarès genre des administrations publiques et parapubliques ;
- le suivi de l'intégration du genre dans les politiques, programmes et projet ;
- l'organisation de 02 sessions de plaidoyer qu Senat et à l'Assemblées en direction des membres des commissions des lois sur la prise en compte du genre ;
- l'actualisation du cahier de charges des Points Focaux Genre ;
- l'appui multiforme aux groupes de femmes ;
- le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes et des filles ;
- la mobilisation des ressources dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin et du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet «Genre et accélération de l'autonomisation économique de la femme le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena» ;
- la mise en œuvre du projet « Central AfricaBackbone » ou dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique à travers la connexion de 25 CPFF au réseau internet, la mise en place d'équipements informatiques et plaques solaires ;
- la poursuite de la mise en place de « Maisons Digitales » dans certains CPFF;
- l'appui au développement du football féminin ;
- le suivi du fonctionnement des CPFF ;
- la construction des CPFF de Soa, Mvengue et Ekondo Titi;
- la réhabilitation des CPFF de Yaoundé IV et d'Edea ;
- la sécurisation des CPFF de Muyuka, de Tokomberé et de Petté ;
- l'équipement des CPFF de Yaoundé 6, de Bourha, de Mbanga, de Kribi et de Bipindi.